

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Salaire maximum

Tant en Europe qu'aux États-Unis, les autorités politiques nourrissent la réflexion autour d'un plafonnement de la rémunération des dirigeants d'entreprise. Au Canada, Yves Michaud, puis la sénatrice Céline Hervieux-Payette ont jeté «une bouteille à la mer», le premier empruntant la voie d'une pétition, et la seconde, d'un projet de loi symbolique proposant des balises à la fixation d'un salaire maximum. Devant l'incapacité des conseils d'administration à s'autodiscipliner en la matière, on se propose de faire appel à la classe politique, dont la crédibilité est malmenée ces temps-ci.

Les dénonciateurs de la rémunération stratosphérique des dirigeants d'entreprise semblent croire au potentiel d'influence et d'intervention des dirigeants politiques. Cette classe politique a pourtant bien d'autres choses à faire ces temps-ci avec cette commission Oliphant, ces allégations de conflit d'intérêts et de favoritisme entourant la SHDM ou les compteurs d'eau, avec tous ces ministres actionnaires d'une entreprise d'asphaltage ou autre bénéficiaire éventuel de contrats d'infrastructure, avec ces apparences de copinage impliquant les FIER...



GERARD BÉRUBÉ

Entre le pillage de l'avenir des actionnaires et la spoliation de fonds publics, et la complicité des conseils d'administration et le copinage des conseils municipaux et des partis politiques... Le lupanar n'a pas toujours la même adresse.

Dans cette confusion entre la moralité et la vertu, l'idée d'un plafonnement de la rémunération des dirigeants d'entreprise

fait tout de même son chemin parmi les élus. Tant en Europe qu'aux États-Unis, les autorités politiques poursuivent la réflexion sur la façon d'étendre ou d'élargir cette limite salariale imposée aux dirigeants d'entreprise faisant appel aux fonds publics. Encore hier, le *Wall Street Journal* prêtait à l'administration Obama la volonté de vouloir faire correspondre la rémunération aux performances de long terme.

On voit immédiatement les limites de l'exercice. Ainsi, les autorités américaines n'iront pas aussi loin que d'imposer un plafond, des grilles de rémunération ou des balises détaillées. Donc, pas question d'étendre le plafond de 500 000 \$US imposé au salaire des dirigeants d'entreprise bénéficiant de l'aide de l'État. Tout au plus, l'exercice aboutira à la rédaction de principes, de grandes orientations. «Il ne s'agit pas de limiter les salaires ou de gérer les entreprises, mais de trouver le meilleur moyen d'aligner les rémunérations avec la gestion des prises de risques et la création de valeur à long terme», poursuit le quotidien d'affaires, citant un membre de l'administration Obama.

Les limites sont d'autant plus visibles que le pouvoir de persuasion se veut surtout moral lorsque les fonds publics ne sont pas impliqués, lorsque seuls des capitaux privés sont en jeu. Et dans ce dernier cas, la problématique change selon que l'entreprise repose sur un actionariat diffus, qu'elle est sous l'influence d'un actionnaire de contrôle ou encore qu'elle est non inscrite en Bourse.

La solution restante consiste, certes, à recourir à une fiscalité dissuasive pour toute rémunération jugée excessive. Mais là encore ultimement, il reviendra à l'entreprise d'encaisser le coup (ou le coût, c'est selon) puisqu'une attention plus grande sera portée sur la rémunération nette offerte au dirigeant. L'histoire récente nous enseigne que toute tentative de mettre un terme à cette rémunération honteuse ou stratosphérique s'est traduite par une rémunération toujours plus ingénieuse, et plus élevée.

Dans la foulée des scandales comptables de 2000-01, n'a-t-on pas transformé les primes au rendement, alors fortement décriées, en primes de rétention? Ou encore, les conseils d'administration n'ont-ils pas été jusqu'à remplacer les options d'achat, alors fortement décriées, par des droits à la plus-value des actions, remplaçant un mécanisme de dilution de l'actionariat par une hypothèque pour l'entreprise inscrite hors bilan? Et nombre d'entreprises ont répondu au tollé alors généralisé en éliminant ou en réduisant les primes au rendement pour les rendre plus discrètes et leur donner plutôt la forme d'un parachute doré, d'une allocation de départ plus généreuse ou d'une bonification du régime de retraite.

Rappelons les chiffres. Les récriminations et doléances des dernières années n'ont pas empêché la rémunération moyenne des hauts dirigeants d'être multipliée par six entre 1997 et 2007, tandis que le salaire moyen des travailleurs a progressé de 30 %. Au Canada, de 24 fois le salaire moyen d'un travailleur en 1996, la rémunération moyenne d'un haut dirigeant d'une entreprise inscrite en Bourse atteignait un multiple de 115 fois au début de 2007. Aux États-Unis, où l'on est plus généreux encore en matière d'options d'achat d'actions, on est passé de quelque 40 fois à 411 fois pour les dirigeants d'entreprise composant l'indice boursier S&P 500. Mais, comme le disait Yves Michaud, lançons une bouteille à la mer... Qui sait!



Dans un message à peine voilé aux «lock-outés» du *Journal de Montréal*, Pierre Karl Péladeau a assuré que Quebecor était décidé à profiter pleinement de cette nouvelle vague de convergence.

Assemblée annuelle des actionnaires

Quebecor presse le virage médiatique

ALEXANDRE SHIELDS

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, n'en démord pas: la nouvelle donne technologique impose aux médias de sortir de leur «carcan traditionnel» et de prendre le virage du «multiplateforme», sans quoi leur mort est assurée à court terme. Fini le temps où «les salles de rédaction ne pouvaient concevoir d'autres modes de fonctionnement que l'autarcie», a-t-il laissé tomber au cours de son allocution prononcée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Dans un message à peine voilé aux employés en lock-out du *Journal de Montréal*, il a du même coup assuré que son empire était décidé à profiter pleinement de cette nouvelle vague de

convergence. D'autant plus que les innovations technologiques et la transformation des habitudes de l'auditoire et du lectorat offrent l'occasion de rationaliser les «moyens de production» et les «salles de rédaction».

«L'idée est simple: nous ne pouvons plus nous permettre de faire 25 fois la même chose dans 25 salles de rédaction différentes, que ce soit la préparation des statistiques sportives, la couverture des événements internationaux majeurs, les reportages sur l'actualité artistique, les horaires télé, etc.» Déjà, a ajouté M. Péladeau, plusieurs journalistes travaillant au sein du géant «ont appris à manier la caméra, le microphone, le montage vidéo, le BlackBerry. Ils ont accepté le fait que la pratique du métier a changé de façon irréversible». En même temps, a-t-il

dit, Quebecor compte assurer une «véritable diversité des voix», sans préciser comment.

L'héritier de l'empire médiatique fondé par son père a aussi ouvert la porte à un regroupement des «activités de préresse». «La fabrication visuelle de nos journaux se fera désormais dans des centres d'excellence qui les achemineront par des moyens de télécommunications ultramodernes vers les centres de production», a expliqué M. Péladeau, sans indiquer quels journaux devraient être touchés par cette nouvelle façon de faire.

Convergence 2.0

C'est cette «réflexion profonde» qui a amené

VOIR PAGE B 5: QUEBECOR

■ «Quebecor est sur les rangs pour acquérir le Canadien», à lire en page B 6



Une ouvrière fabrique des volants de badminton dans une manufacture chinoise. Outre l'impact environnemental, la future norme ISO 26 000 mesurera les conditions de vie des employés d'une entreprise.

Certifié responsable

Québec accueille 400 experts qui travailleront à un projet de norme ISO 26 000 sur le développement durable

ÉRIC DESROSIERS

Plus de 400 experts de 80 pays se réuniront toute la semaine, à Québec, afin de faire avancer le projet d'une norme ISO sur la responsabilité sociétale des organisations.

Désignée sous l'appellation ISO 26 000, la future norme serait la première à faire consensus à l'échelle internationale sur la question du développement durable, qui porte, entre autres, sur les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement, les bonnes pratiques d'affaires et la relation avec les consommateurs.

La tâche s'avère autrement plus complexe que pour les autres normes plus techniques de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), comme les fameuses normes ISO 9000 sur la qualité de la production et la gestion des entreprises, note Jacques Blanchet, écoconseiller au Bureau de normalisation du Québec et

membre du petit groupe d'experts chargés de la rédaction, proprement dite, de la future norme ISO 26 000. «Normalement, il ne faut que de deux à trois ans à 20, parfois 100 experts pour effectuer le travail.»

On compte, dans ce cas-ci, un total de 600 experts provenant de 80 pays et de 39 organisations internationales. Censés assurer une représentation équitable des hommes et des femmes, des pays du Nord comme du Sud, ils proviennent à la fois des universités, des gouvernements, des entreprises, des syndicats, des ONG et des groupes de consommateurs.

Tous ne voient pas nécessairement d'un bon œil cette idée de norme commune en matière de développement durable. On craint notamment que les futures règles deviennent obligatoires, alors qu'il a été convenu dès le départ qu'elles resteraient volontaires. D'autres ont peur

VOIR PAGE B 5: ISO 26 000

Donnelley offre 1,35 milliard \$US pour Quebecor World

SYLVAIN LAROCQUE

Le Québec pourrait bien perdre un autre siège social d'importance: l'imprimeur américain R.R. Donnelley & Sons a annoncé hier son intention d'acquiescer son concurrent montréalais en difficulté Quebecor World pour une somme globale de 1,35 milliard \$US en espèces et en actions.

Si elle se concrétisait, cette transaction pourrait aussi se traduire par des fermetures d'usines et des pertes d'emplois, y compris au Canada, a prévenu un analyste financier.

Dans un communiqué de presse publié mardi soir, Donnelley, dont le siège est à Chicago, a rendu publique une lettre d'intention qu'elle a fait parvenir cette semaine aux dirigeants de Quebecor World.

R.R. Donnelley estime que son offre est plus intéressante pour les créanciers et les prêteurs de Quebecor World que les plans de restructuration récemment déposés devant un tribunal américain et la Cour supérieure du Québec. Quebecor World s'est placée sous la protection des tribunaux en janvier 2008, alors que ses dettes totalisaient plus d'un milliard \$US.

L'entreprise montréalaise a indiqué hier que son conseil d'administration examinait la proposition de Donnelley et que la direction en discuterait avec les principales parties intéressées. Des audiences sur les plans de restructuration doivent avoir lieu aujourd'hui à Montréal et demain à New York.

Importance présence au Canada

Donnelley possède une importante présence au Canada depuis l'acquisition, en 2004, de Moore Wallace, un fabricant de formulaires et d'étiquettes. À la fin de 2008, l'entreprise employait 62 000 employés aux États-Unis, au Canada et en Amérique latine. Elle a depuis annoncé la suppression de près de 2700 postes.

VOIR PAGE B 5: DONNELLEY

LE MARCHÉ BOURSIER

Titres Volume Haut Bas Form. Var. (Columns for various stock indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form., Var. (Market indices and individual stocks)

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, a= actions ordinaires sans droit de vote à droit de vote subalterne; p= ou = actions associées à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; n= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-actif; v= dividende variable; w= ou bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

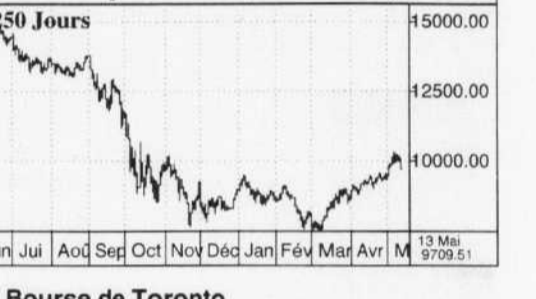
LES COTES NEW YORK
TSX -368.19
Dow Jones -184.22
9709,51 8284,29
DOLLAR OR
1\$ canadien à New York
85,04 €us -1.02 925,50 \$us +2.00

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Liban, Malaisie, Mexique, etc.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market performance metrics for S&P TSX Composite, S&P TX20 Smallcap, etc.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture market performance metrics.

Le Marché Américain

Table of US market performance metrics including 30 Industrielles, 20 Industriels, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks in Toronto, listing companies like IUNITOS CAN S&P, REDCORP VENTURES, etc.

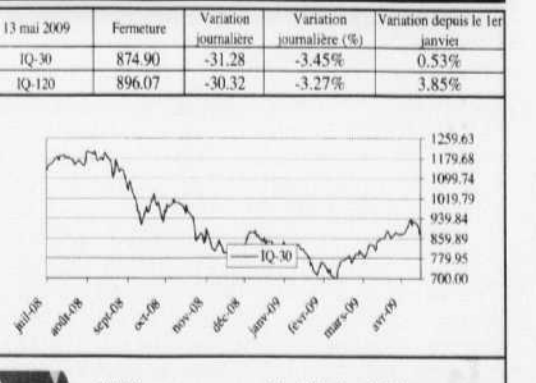
Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market, listing companies like RUSORO MINING, NORONT, etc.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market performance metrics for various indices like IQ-30, IQ-120, etc.

INDICES QUÉBEC (continued)



INDICES QUÉBEC (continued)

Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québécois. Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IREC. Includes logo and contact information.

ÉCONOMIE

Pas de vote sur le salaire des dirigeants de Power

«Il faut qu'on attire les meilleurs joueurs possibles»: même s'il comprend le ras-le-bol du public face aux salaires faramineux des dirigeants de certaines entreprises, le président du conseil de Power Corporation se félicite du rejet, lors de l'assemblée annuelle, de la proposition de soumettre la politique de rémunération des patrons au vote des actionnaires. Par ailleurs, le conglomérat a dévoilé hier un bénéfice en forte baisse pour le premier trimestre 2009.

LIA LÈVESQUE

La proposition du MEDAC de soumettre la politique de rémunération des hauts dirigeants de Power Corporation à un vote consultatif des actionnaires a été rejetée, hier, lors de l'assemblée annuelle, même si elle a tout de même recueilli l'appui de 18 % des actionnaires.

Nathalie St-Pierre, du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), avait soumis à l'assemblée une proposition à cet effet.

Dans sa présentation devant les actionnaires, Mme St-Pierre avait souligné que des banques, comme la Laurentienne et la Nationale, avaient ainsi accepté de soumettre la politique de rémunération de leurs hauts dirigeants à un vote consultatif des actionnaires.

Interrogé après l'assemblée, le président du conseil et chef de la direction de Power, Paul Desmarais fils, a justifié le rejet de cette proposition, tout en disant comprendre les raisons de la requête.

«Je pense que les gens sont énervés, outrés par les exagérations qu'il y a eu dans les marchés en plusieurs endroits dans le monde, a-t-il dit. Quand c'est fait pour du court terme et qu'il y a toutes sortes de clauses qui sont souvent utilisées pour payer des montants extravagants, c'est agaçant et ce n'est pas bon pour le système. Mais nous, on est une corporation qui a une taille importante et c'est important qu'on soit des winners. Il faut qu'on attire les meilleurs joueurs possible. Et ça, on ne veut pas changer ça.»

M. Desmarais fils a aussi souligné le fait que ceux qui prenaient ces décisions concernant la rémunération étaient «indépendants du management, indépendants des actionnaires, sont des gens réfléchis, qui ont de l'expérience».

Il a souligné que la situation était différente pour les banques. «Nous on est actionnaires de contrôle [de Power]. Beaucoup de grandes banques ont subi la pression publique et ont voulu atténuer la pression publique en disant "oui on va faire ça", a justifié M. Desmarais fils.

Il n'a toutefois pas fermé la porte pour toujours.

«S'il y a une révolution pour le mieux, est-ce qu'on dit qu'on ne le fera pas pour toujours? Non. On le considérera. Nous, on ne pense tout simplement pas que ça va être un bon mécanisme. On va attendre un an, deux ans, trois ans et on verra», a-t-il conclu.

Le MEDAC a également déposé une autre proposition, voulant que 50 % des nouvelles candidatures proposées à titre de membres du conseil soient féminines, et ce, jusqu'à l'atteinte de la parité hommes-femmes.

Là encore, sa proposition a été rejetée, seulement 9 % des actionnaires l'ayant approuvée.

Médias

De son côté, le président délégué du conseil, président et chef de la direction, André Desmarais, n'a pas voulu dire s'il était intéressé ou non par les journaux du groupe Canwest, qui éprouve des difficultés financières.

«On n'offre pas de commentaires pour ce dont nous avons peut-être des intérêts. Il est sûr que normalement, nous regardons toutes les opportunités qui sont possibles ou d'intérêt. On ne commente jamais les rumeurs qu'elles soient, surtout sur les achats. Ça va de l'achat du Canadien à Canwest», a répliqué M. Desmarais, interrogé après l'assemblée.

Il a rappelé que le milieu des médias traversait présentement une période difficile. «Pour les médias, ce sera certainement extrêmement difficile, sur-

tout pour ce qui est de l'écrit. On ne s'en cache pas. Le futur ne semble pas aussi prospère qu'il l'a été dans le passé. Il faudra que des mesures nécessaires soient prises pour s'assurer que ces compagnies-là puissent continuer à offrir un retour à l'actionnaire et à être prospères. Ça veut dire qu'il faudra faire de la diversification, tout en s'assurant que nos coûts et que tout devienne en ligne avec les revenus que ces compagnies-là peuvent attirer dans le futur», a-t-il affirmé.

Résultats

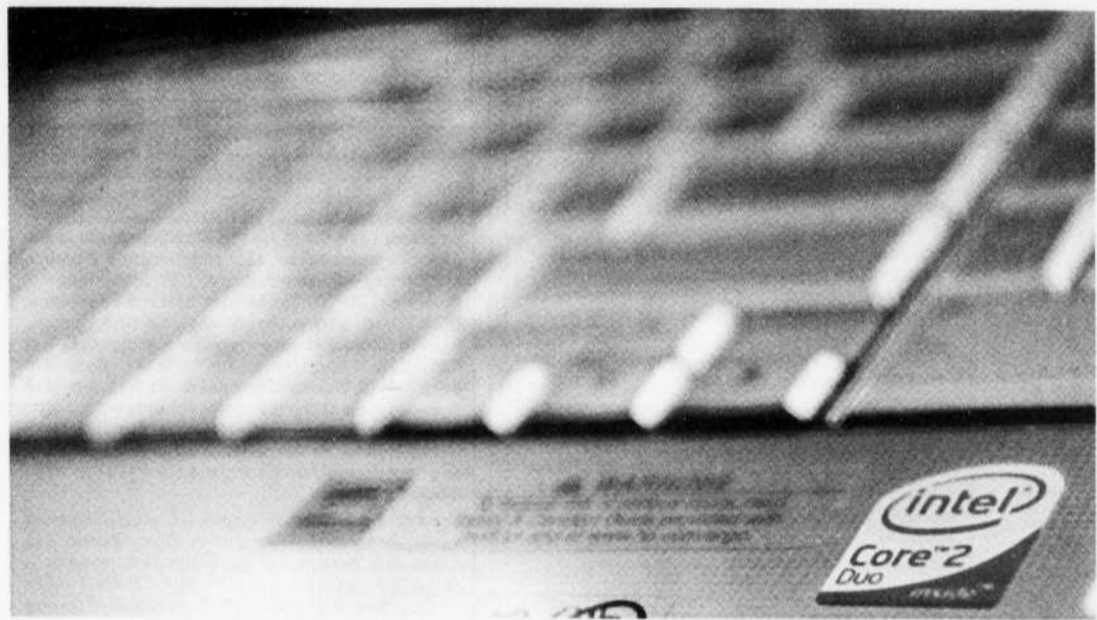
Par ailleurs, pour le premier trimestre du présent exercice, le bénéfice net de Power Corporation a atteint 151 millions de dollars, ou 31 ¢ par action, comparativement à 376 millions, ou 80 ¢ par action, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La direction de Power explique la baisse de ses profits par une diminution de la contribution de la Corporation Financière Power durant la période.

Celle-ci a toutefois été compensée par un revenu de placements plus élevé grâce à la vente de son investissement dans Virochem Pharma.

Pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2008, Power a dégagé un bénéfice net de 868 millions, ou 1,81 \$ par action, comparativement à 1,46 milliard, ou 3,13 \$ par action, en 2007.

La Presse canadienne



SHANNON STAPLETON REUTERS

Intel a écopé d'une amende de 1,06 milliard d'euros, la plus forte amende jamais infligée par Bruxelles à une entreprise, pour des pratiques commerciales jugées illégales.

L'UE impose une amende record à Intel

New York — Le fabricant américain de microprocesseurs AMD, numéro deux mondial du marché, a salué hier la décision de la Commission européenne d'infliger une amende record au leader Intel pour abus de position dominante.

«La décision de ce jour est une étape importante dans la mise en place d'un marché véritablement concurrentiel», a déclaré son p.-d.g., Dirk Meyer, cité dans un communiqué. M. Meyer s'est également dit «impatience de quitter un marché que dominait Intel pour un marché dominé par les clients».

Intel a écopé hier d'une amende de 1,06 milliard d'euros, la plus forte amende jamais infligée par Bruxelles à une entreprise. La Commission européenne a sanctionné Intel pour des pratiques commerciales jugées illégales, notamment ses retournes aux fabricants d'ordinateurs qui s'engageaient en retour à acheter leurs processeurs uniquement auprès d'Intel, écartant de facto les autres fabricants de puces, dont AMD.

Intel, qui détenait au premier trimestre 77,3 % du marché mondial des microprocesseurs pour ordinateurs, contre 22,3 % pour AMD, selon le ca-

binet IDC, a indiqué qu'il allait faire appel de cette condamnation.

Une association américaine représentant l'industrie informatique, traditionnellement très hostile à Intel, a souligné que la décision de Bruxelles n'était «pas une surprise», en rappelant que des décisions similaires ont déjà été prises au Japon et en Corée ces dernières années. «L'initiative européenne est le point culminant d'une enquête bien plus profonde et plus large et est une condamnation écrasante des pratiques d'Intel», a estimé la Computer & Communications Industry Association (CCIA).

L'association s'est demandé si une action similaire pourrait être possible aux États-Unis. Elle a rappelé que la responsable des questions de la Concurrence au ministère de la Justice, Christine Varney, avait annoncé lundi «une nouvelle ère en matière de lutte contre les abus de position dominante, qui devrait être plus coordonnée avec l'Union européenne».

Agence France-Presse

Québec passera des déficits de 11,5 milliards à la dette

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a présenté hier le projet de loi 40 qui permet au gouvernement de faire fi de la Loi sur l'équilibre budgétaire et de passer à la dette des déficits s'élevant à 11,5 milliards d'ici 2013-14.

Le gouvernement prévoit toujours de renouer avec l'équilibre budgétaire en 2013-14, comme le projetait le dernier budget, a indiqué M. Bachand. Quand on se compare, on se console: ces déficits accumulés représentent 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec; pendant la même période, la saignée en Ontario s'élèvera à 50 milliards, ou 8,6 % de son PIB, a signalé le ministre.

En vertu de la Loi sur le déficit zéro, adoptée par le gouvernement de Lucien Bouchard en 1996, le gouvernement ne peut

pas faire de déficit deux années de suite. S'il affiche un déficit, il doit obligatoirement le compenser au cours des cinq années suivantes. Dans l'état actuel des finances publiques où les déficits se suivent sans interruption, il est impossible de se conformer à cette loi. «La seule façon de le récupérer, ce serait des coupures massives dans la santé, dans l'éducation. On n'a pas l'intention de faire ça», a affirmé M. Bachand.

S'il se débarrasse de ce carcan, le ministre s'impose tout de même un certain cadre qui lui permet toutes les adaptations, selon la conjoncture. Dans le budget de 2011-12, il déposera des «objectifs de déficits décroissants» pour un nombre d'années non précisé. Ces «déficits décroissants» seront passés à la dette. «On va les fixer dans le béton, si on peut, au budget de 2011», a dit M. Bachand. «Au fond, c'est l'éco-

nomie qui va dicter... Une fois que la reprise va être bien établie, on va pouvoir finaliser les chiffres», a-t-il nuancé.

En outre, le projet de loi 40 reprend essentiellement les éléments du projet de loi 85 qu'avait présenté l'an dernier Monique Jérôme-Forget, sans qu'il soit adopté. Ainsi, le vérificateur général du Québec est appelé à remettre à zéro le compte de la Loi sur l'équilibre budgétaire, qui montrait un déficit accumulé de 3,2 milliards. Un fonds de stabilisation est créé dans lequel le gouvernement pourra mettre de côté ses surplus sans qu'ils soient appliqués à la dette. Enfin, le projet de loi met en œuvre la réforme comptable en consolidant pleinement les résultats des réseaux de la santé et de l'éducation à ceux du gouvernement.

Le Devoir

FIER: un comité reverra les règles

Québec — Même si le vérificateur général entreprend une enquête sur les investissements effectués par les FIER, le gouvernement Charest demande aussi à un comité d'experts indépendants de revoir les règles de gouvernance de ces fonds, plongés dans la controverse depuis deux semaines.

Le ministre des Finances et du Développement économique, Raymond Bachand, reconnaît que les Québécois veulent être rassurés sur la notion de coinvestissement, qui permet actuellement à des administrateurs de Fonds d'inter-

vention économique régional (FIER) d'investir des sommes dans des entreprises qui leur appartiennent.

En annonçant la création de ce comité au cours d'un point de presse à Québec hier, le ministre a précisé que cette révision des règles était des plus pertinentes alors que le gouvernement du Québec injectera cette année 60 millions supplémentaires dans les FIER, qui visent à stimuler le capital de risque dans les régions.

M. Bachand a indiqué que le vérificateur général, pour sa part, passera en revue tous les

investissements réalisés par les FIER, en scrutant particulièrement les allégations de gestion douteuse et de conflits d'intérêts soulevées tant par le Parti québécois que l'Action démocratique du Québec.

Le comité sur la gouvernance sera présidé par Louis Riquet, actuel président et chef d'exploitation de Desjardins Capital de risque, qui sera appuyé de Janie Béique, Jean Martel, Michel Nadeau, Marie-France Poulin et Maurice Prud'homme.

La Presse canadienne

MAÎTRE DES PLANS

50 ANS | 1958-2008

Agrandissement de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal réalisé en consortium, 1999-2009

de participation au développement du Québec dans plusieurs secteurs dont:

- Santé
- Grand Nord
- Culture
- Transport
- Enseignement
- Concours

JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES

POUR ANNONCER, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN DE BILLY AU 514 985-3456 OU JDEBILLY@LEDEVOIR.COM

LES GRANDS GÉNIES DE L'INNOVATION

CHOOSE ROCHE, C'EST POUVOIR COMPTER SUR NOTRE IMPLICATION, NOTRE EXPERTISE, NOTRE PROFESSIONNALISME ET NOTRE DISPONIBILITÉ DEPUIS L'IDENTIFICATION D'OPPORTUNITÉS JUSQU'À LA MISE EN EXPLOITATION DE PROJETS.

ROCHE INGÉNIEURS-CONSEILS

www.roche.ca

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOILY@LEDEVOIR.COM

STAVIBEL SERVICES D'INGÉNIEURIE

50 ANS

L'EXPÉRIENCE - LA COMPÉTENCE - LE GÉNIE

Dynamique et en croissance constante, Stavibel est reconnue comme un partenaire de premier plan favorisant le succès et le développement de ses clients et de la collectivité en contribuant par l'excellence et la diversité de son expertise et par l'engagement de ses employés et dirigeants.

www.stavibel.qc.ca

SERVICES D'INGÉNIEURIE

Bâtiments
Structures de béton, d'acier et de bois
Transports ponts et routes
Chauffage, ventilation et climatisation
Plomberie - Protection-incendie
Réfrigération
Électricité - Éclairage - Communication
Mise aux normes
Services informatiques

Énergie, efficacité énergétique et développement durable
Aménagements de bureaux et de salles informatiques
Aménagements extérieurs
Services municipaux, épuration des eaux et station de pompage
Instrumentation et contrôles
Métallurgie
Environnement

MONTRÉAL • ROUCHERVILLE • LAVAL • VAL-D'OR • ROUYN-NORANDA • LA SARRE • AMOS • VILLE-MARIE

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que suite du décès de Rita FORTIER, domiciliée au 7732, rue Roux, Montréal, Québec, H1L 1M4, survenu le 24 octobre 2008, un inventaire des biens de la défunte a été fait conformément à la Loi, par Me Mireille FORTIER, Notaire, la liquidation successorale, ainsi qu'il appert de l'acte reçu devant Me Michel ROSA, Notaire, le 25 février 2009.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Michelle ROSA, Notaire, sise au 7160, boulevard Pie-IX, en la ville de Montréal, province de Québec, H2A 2G4.

Donné, ce 12 mai 2009.

Me Michelle ROSA, Notaire

CANADA QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-298659-095
COUR SUPÉRIEURE
GREFFIER ADJOINT
Yaya Aminata TOURE,
Demanderesse
VS
Daouda KANE
Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Daouda KANE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, à Montréal, au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 22 juillet 2009, à 9h00 en salle 2.17 du Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de M. Daouda KANE.

Montréal, le 8 MAI 2009
MARTINE BOUCHARD
Greffière adjointe
J.B. 4098

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

AVIS est par les présentes donné que Evoweb Ltée / Evoweb Ltd. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège de la compagnie est situé à Montréal, province de Québec, Montréal, le 12 mai 2009.

Les conseillers juridiques de la compagnie,
MILLER THOMSON POUJOT, SENCL, AVOCATS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE No 500-05-078940-085 SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse 9043-5264 QUÉBEC INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2009 à 10:00 AU: 12435, ARMAND-BOMBARDIER MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9043-5264 QUÉBEC INC., saisis en cette cause soit: 1 VEHICULE FORD VAN, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, MICHEL PANNETON, huissier de justice PHILIPPE & ASSOCIÉS, 165, DU MOULIN, ST-EUSTACHE (QUÉBEC) J7R 2P5, TEL.: 450 491-7575 FAX: 450 491-3418

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE

COUR DU QUÉBEC No 700-02-021947-081 SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse GEORGES GRAVELLE Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2009 à 13:00 AU: 252 CH. LAC MILLETTE, #4119 ST-SAUVEUR seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES GRAVELLE, saisis en cette cause, soit: VEHICULE CADILLAC, TV ECRAN PLAT 46P, BUREAU, APPAREIL D'EXERCICE, FAUTEUIL CUIR, ORDI, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, MICHEL PANNETON, huissier de justice PHILIPPE & ASSOCIÉS, 165, DU MOULIN, ST-EUSTACHE (QUÉBEC) J7R 2P5, TEL.: 450 491-7575 FAX: 450 491-3418

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR FÉDÉRALE No GST-7940-08 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse 9043-5264 QUÉBEC INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2009 à 10:00 AU: 12435, ARMAND-BOMBARDIER MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9043-5264 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, soit: 1 VEHICULE FORD VAN, CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice PHILIPPE & ASSOCIÉS, 165, DU MOULIN, ST-EUSTACHE (QUÉBEC) J7R 2P5, TEL.: 450 491-7575 FAX: 450 491-3418

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL

No: 540-22-012959-093
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
C.
CONSTRUCTION
COFFRAMAX INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION (189 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Laval une Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Laval, situé au 2800, boul. St-Martin O. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisé que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 2 juillet 2009 à 9:30 heures en la salle 2.10 du palais de justice de Laval.

À Laval, le 8 mai 2009
(s) Mélanie Laforce
Greffier-adjoint

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

- Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement, à sa séance du 5 mai 2009, a adopté les premiers projets dont la description suit:
 - Résolution CA09 240351 [dossier 1094400011] accordant à certaines conditions l'autorisation de démolir le bâtiment portant le numéro 1219, rue Saint-Antoine Est, et de construire sur cet emplacement (lots 1 284 512 et 1 182 574) un édifice à des fins d'habitation, et ce, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) et en dérogation notamment aux articles 134, 617, 618 et 620 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs aux usages, à la largeur de 2 unités de stationnement et à celle des voies de circulation de l'aire de stationnement intérieure;
 - Résolution CA09 240349 [dossier 1094400010] accordant à certaines conditions, pour les bâtiments qui porteront les numéros 1179, rue Bishop, et 1180, rue Crescent, l'autorisation de les construire, et ce, conformément au règlement CA-24-011 et en dérogation aux articles 9, 25, 44, 53, 61, 70, 82, 85, 86 et 212 du règlement 01-282 relatifs à la hauteur maximale en mètres et en étages, à la densité maximale de construction, au pourcentage d'espace libre, à l'alignement de construction, aux marges arrière minimales et à la superficie maximale de plancher à usage commercial;
 - Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le 27 mai 2009, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5^e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.
 - Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.
 - Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
 - Une copie de ces projets peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 5^e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est, station Berri-UQAM du métro, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station Champ-de-Mars du métro.
- Montréal, le 14 mai 2009.
Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledevoir.com/avis.html
www.ledevoir.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire des faillites de :

3380858 CANADA INC. **3057208 CANADA INC.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 3380858 Canada inc. ayant fait affaires au 242, Bellevue, Pincourt QC J7V 4A8, est survenue le 1 mai 2009, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 mai 2009, à 10 h, au bureau du syndic 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300, Laval (QC).

Fait à Laval, le 5 mai 2009.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic des actifs de 3380858 CANADA INC. et 3057208 CANADA INC.
Michel Thibault, CA, CIRP, Responsable des actifs
Société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Les Tours Triomphe, 2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 300, Laval (Québec) H7T 2P6
Tél.: (450) 682-1115 • Téléc.: (450) 682-6663
www.raymondchabot.com

AVIS AUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES, CRIE ET KATIVIK

Le présent avis s'adresse aux enseignantes et enseignants employés des neuf commissions scolaires anglophones (Lester-B.-Pearson, English-Montréal, Riverside, Sir-Wilfrid-Laurier, Eastern Townships, New Frontiers, Western Québec, Central Québec, Eastern Shores) et des commissions scolaires Crie et Kativik ayant porté plainte auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse entre les mois de février et de septembre 2000 relativement à la non reconnaissance, aux fins de la rémunération, de l'expérience acquise à titre d'enseignant durant l'année scolaire 1996-1997 (le « gel d'échelon »).

Cet avis a pour but d'informer les enseignantes et enseignants concernés que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a décidé, par ses résolutions CP-540.1, CP-540.2 et CP-540.3, prises le 20 février 2009, de cesser d'agir en leur faveur dans ces dossiers.

La Commission invite les enseignantes et enseignants concernés à consulter son site Internet au www.cdpcj.qc.ca pour obtenir le texte des résolutions CP-540.1, CP-540.2 et CP-540.3.

Le présent avis tient lieu de notification en vertu de l'article 78, alinéa 2 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec

Sudoku par Fabien Savary

6	5	4			9
	1	9			2
	3				
		4		1	5
4	2		7		
					2
	4	3	8	7	
	7				1
					3
					9

Niveau de difficulté : MOYEN 1165

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	4	3	9	8	2	7	6	5
6	7	2	1	5	4	9	8	3
8	9	5	7	3	6	1	4	2
7	3	1	4	2	8	6	5	9
4	8	6	3	9	5	2	7	1
5	2	9	6	7	1	8	3	4
3	1	4	2	6	7	5	9	8
2	5	7	8	4	9	3	1	6
9	6	8	5	1	3	4	2	7

1164

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Associação québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca



Service de médiation sociale, de soutien et d'équipement personnel également offerts. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles, visitez le site www.aqeta.qc.ca ou téléphonez au 514-735-2711, poste 2237.

La terre est riche de son monde



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Lors de sa séance du 5 mai 2009, le conseil d'arrondissement a adopté les seconds projets de trois résolutions et d'un règlement qui contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par toute personne intéressée des zones visées et des zones contiguës, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

2. OBJET DES SECONDS PROJETS

a) Résolution CA09 240332 [dossier 1094400019] accordant à une condition pour l'immeuble portant le numéro 455, avenue des Pins Ouest, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation d'intégrer l'aménagement d'un atrium de 5 étages dans le projet d'agrandissement de l'Institut et de l'hôpital neurologiques de Montréal;


b) Résolution CA09 240333 [dossier 1094400002] accordant à certaines conditions, conformément au règlement CA-24-011, pour les immeubles portant les numéros :
- 1900, rue Sherbrooke Ouest, l'autorisation de l'agrandir et de l'occuper en dérogation notamment aux articles 9, 43, 81, 91 et 381 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs à la hauteur en mètres et en étages, à la densité, aux marges latérales, au revêtement et au parement de la façade, de même qu'à la présence d'une construction en cour avant;
- 1950, rue Sherbrooke Ouest, l'autorisation de l'agrandir et de l'occuper en dérogation notamment aux articles 9, 49, 61, 81, 96, 369, 370, 609, 615 et 659 du règlement 01-282 relatifs à la hauteur en étages, au taux d'implantation, à la superficie d'une façade devant être construite à l'alignement de construction, aux marges latérales, à la superficie des ouvertures et aux saillies dans une marge, de même qu'au nombre d'unités de stationnement pour auto et pour vélo.

c) Règlement CA09 240329 [dossier 1084400052] modifiant le règlement 01-282 afin d'ajouter la catégorie E.4(3), de la famille équipements éducatifs et culturels, aux usages qui peuvent être exercés sur le lot 3 982 312 situé entre le boulevard René-Lévesque et les rues Sainte-Catherine, Saint-Mathieu et Guy;

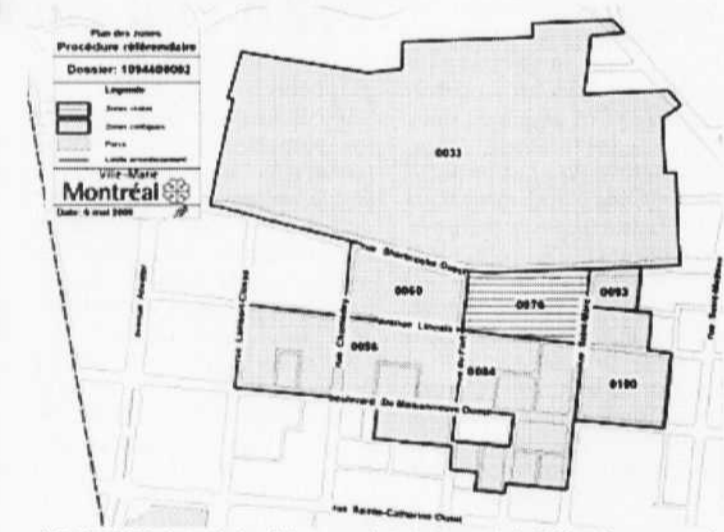
d) Résolution CA09 240334 [dossier 1094400021] accordant à certaines conditions pour l'immeuble portant le numéro 1438, rue De Bleury, conformément au règlement CA-24-011, l'autorisation de déroger aux articles 174 et 268 du règlement 01-282 quant à l'usage « débit de boissons alcooliques » exercé au deuxième étage, à la distance en mètres entre 2 débits de boissons alcooliques et à la superficie maximale en mètres pour ce type d'usage.

3. TERRITOIRES VISÉS

a) CA09 240332 : Le territoire visé est constitué de la zone visée 0068 et des zones contiguës 0062, 0149, 0151, 0155, 0314, 0323, 0330 et 0340; il peut être représenté comme suit :



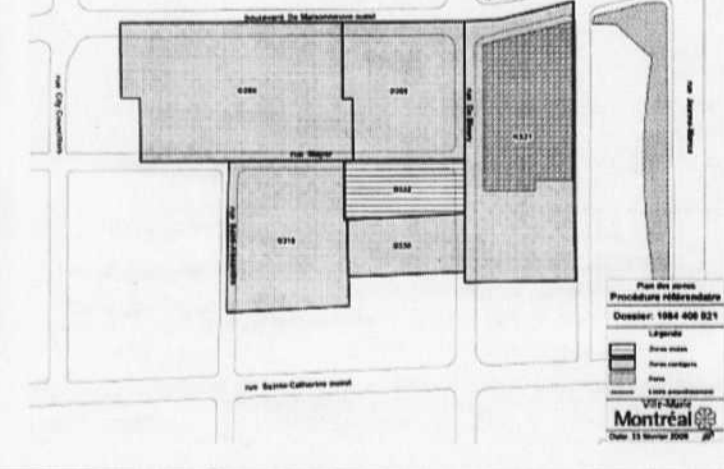
b) CA09 240333 : Le territoire visé est constitué de la zone visée 0076 et des zones contiguës 0033, 0056, 0060, 0084, 0093 et 0100; il peut être représenté comme suit :



c) CA09 240329 : Le territoire visé est constitué de la zone visée 0193 et des zones contiguës 0183, 0188, 0189, 0196, 0200, 0204, 0211, 0220, 0224, 0225, 0229 et 0232; il peut être représenté comme suit :



d) CA09 240334 : Le territoire visé est constitué de la zone visée 0332 et des zones contiguës 0288, 0308, 0319, 0321 et 0338; il peut être représenté comme suit :



4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

- Pour être valide, une demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
 - être reçue avant 16 h 30, le 22 mai 2009, à l'adresse suivante :
Demandes de participation à un référendum
a/s de monsieur Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie
888, boulevard De Maisonneuve Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S8.

5. PERSONNE INTÉRESSÉE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 5 mai 2009, remplit les conditions suivantes :
- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 5 mai 2009, remplit les conditions suivantes :
- être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit, le 5 mai 2009, les conditions suivantes :
- être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.
- S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :
- désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 5 mai 2009, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
 - produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

6. ABSENCE DE DEMANDE

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire; celles qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de participation à un référendum pourront être incluses dans les résolutions concernées, sans devoir être approuvées par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Ces projets peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 5^e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est, station Berri-UQAM du métro, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station Champ-de-Mars du métro.

Montréal, le 14 mai 2009.
Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement

ÉCONOMIE

Les ventes de véhicules neufs ont crû de 6,3 %

Ottawa — Les ventes de véhicules automobiles neufs au Canada ont augmenté de 6,3 % en mars par rapport à février, pour atteindre 122 194 véhicules.

En dévoilant ces chiffres hier, Statistique Canada a souligné qu'il s'agit de la plus forte croissance mensuelle depuis

janvier 2008, et elle s'explique en grande partie par l'augmentation des ventes de camions. Les ventes de camions (qui comprennent les minifourgonnettes, les véhicules utilitaires sport, les camions légers et lourds, les fourgonnettes et les autobus) ont augmenté de 11 %

et ont atteint 60 577 véhicules en mars.

Les ventes de voitures particulières ont augmenté de 2 % et ont atteint 61 617 véhicules.

Le nombre de véhicules automobiles neufs vendus en mars a augmenté dans toutes les provinces. La province qui a le plus

contribué à la hausse observée à l'échelle nationale est le Québec, où l'augmentation de 10,4 % des ventes a constitué environ 45 % de l'augmentation à l'échelle nationale.

Statistique Canada a indiqué hier que les données provisoires de l'industrie laissent

entrevoir peu de changement au chapitre des ventes du mois d'avril.

En mars dernier, comparativement à mars 2008, les ventes de véhicules neufs au Canada affichent un recul de 17,7 %.

La Presse canadienne

EN BREF

Toronto dégingole

Toronto — Le principal indice de la Bourse de Toronto a chuté de plus de 3 % hier, les investisseurs se laissant vaincre par le pessimisme à la suite de la publication de données décevantes sur le commerce de détail aux États-Unis, lesquelles remettent en doute tout espoir de reprise économique rapide. L'indice composite S&P/TSX a dégingolé de 368,19 points, soit 3,7 %, pour clôturer à 9709,51 points, tiré vers le bas par la faiblesse du cours du pétrole et les titres des métaux. C'est la première fois que le S&P/TSX termine sous la barre des 10 000 points depuis jeudi dernier. Le dollar canadien a lui aussi connu une journée difficile, retraitant de 1,02 CUS, à 85,04 CUS, après avoir cédé jusqu'à 1,17 CUS plus tôt dans la journée. Sur Wall Street, la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 184,22 points, soit 2,2 %, à 8284,89 points. — AFP

La productivité baisse

Ottawa — La productivité du travail a décliné de 0,5 % en 2008 au Canada, après avoir connu une croissance de 0,5 % l'année précédente, indiquent des données publiées hier par Statistique Canada. Cette baisse résulte d'une décélération significative du PIB réel, la productivité du travail étant calculée par le PIB réel par heure travaillée. Les heures travaillées ont, en outre, continué d'augmenter, bien qu'à un rythme environ deux fois plus faible qu'au cours des deux années précédentes. Au Québec, la productivité a fléchi de 0,2 % en 2008, soit le premier recul depuis 2004. En Ontario, elle a fléchi de 0,6 %. — La Presse canadienne

Le Devoir

EN BREF

Maples and Calder à Montréal

Maples and Calder, un cabinet d'avocats des îles Caïmans que le président américain, Barack Obama, accuse de faciliter l'évasion fiscale, établira une antenne à Montréal d'ici l'automne. Maples Finance a obtenu le statut de Centre financier international, ce qui lui donnera droit à une exemption d'impôt provincial sur certains revenus et à une réduction de 75 % des cotisations au Fonds des services de santé du Québec. Le cabinet défraye les manchettes dans le cadre du débat sur les paradis fiscaux. M. Obama a fait mention à plusieurs reprises, sans le nommer, du siège social de la firme qui sert d'adresse officielle à près de 19 000 entreprises et fonds internationaux. — La Presse canadienne

QUEBECOR

SUITE DE LA PAGE B 1

Quebecor a se retirer de La Presse canadienne et à créer sa propre agence de presse, QMI, plus que jamais utile alors que les artisans de son vaisseau amiral québécois sont en lock-out. M. Péladeau a aussi annoncé hier le développement de «Convergence 2.0», une initiative qui devrait permettre d'offrir aux clients des solutions de commercialisation de leurs produits qui marient toutes les plateformes médiatiques, des journaux à Internet, en passant par la télévision et éventuellement — normalement en 2010 — la téléphonie sans fil.

Dans cette optique, Quebecor Media a en outre annoncé cette semaine l'intégration de Canoe Corporation à Sun Media, le plus important éditeur de journaux

au pays avec près de 250 publications, dont *Le Journal de Montréal*, le *Toronto Sun*, le *24 h Vancouver* et le *London Free Press*.

En conférence de presse, Pierre Karl Péladeau a par la suite soutenu que le virage vers le support Web «n'est pas une mauvaise affaire, parce que, comme vous pouvez vous en douter, un journal, ça coûte cher. Il y a du papier, de l'encre, de la ferraille pour les imprimeries, du transport, de l'essence... Tout ça fait en sorte qu'on va être en mesure éventuellement de diminuer les coûts d'exploitation et c'est un des éléments qui vont nous amener à faire en sorte qu'on puisse avoir une presse écrite viable».

M. Péladeau a quant à lui touché un salaire total de près de sept millions de dollars en 2008, grâce à l'attribution d'un important bloc d'options d'achat d'ac-

tions. En tout, Quebecor a déboursé plus de 16 millions en salaires pour ses cinq dirigeants les mieux payés.

Bénéfices

Le géant a enregistré, en ne tenant compte que des activités poursuivies, un bénéfice net de 57,7 millions au cours du premier trimestre 2009, contre 45,1 millions à la même période en 2008, soit une hausse de 12,6 millions.

Les revenus consolidés de Quebecor inc. pour la période de trois mois terminée le 31 mars dernier ont par ailleurs été de 896,2 millions, contre 877,1 millions un an plus tôt. Le segment Câblodistribution du groupe a continué d'apporter le plus aux coffres de l'entreprise avec des revenus de 477,5 millions, en hausse par

rapport à ceux de 430,6 millions un an auparavant.

Les revenus des journaux ont reculé, passant de 278,1 millions l'an dernier à 245,5 millions cette année. Le troisième segment en importance au sein de Quebecor, soit la Télédiffusion, a pour sa part vu ses revenus légèrement augmenter, passant de 106,5 millions au premier trimestre 2008 à 109,8 millions au premier trimestre 2009.

Quebecor inc. ne consolide plus son placement dans son ancienne filiale du secteur de l'impression, Quebecor World, depuis le 21 janvier 2008, soit depuis que cette dernière s'est placée sous la protection des tribunaux contre ses créanciers au Canada et aux États-Unis afin de procéder à une restructuration.

Le Devoir

DONNELLEY

SUITE DE LA PAGE B 1

Quebecor World compte environ 20 000 employés qui travaillent dans 90 installations réparties aux États-Unis, au Canada et en Amérique latine. Les travailleurs canadiens et américains ont récemment dû accepter des réductions salariales.

Donnelley avait déjà contacté Quebecor World l'an dernier. Avant cela, les deux entreprises avaient déjà eu des discussions sur une éventuelle fusion ou un autre type d'accord, a indiqué hier Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor, ancienne société mère de Quebecor World.

L'offre de Donnelley accorderait aux créanciers 700 millions \$US en espèces, une somme de 257 millions \$US correspondant aux liquidités estimées de Quebecor World au 30 juin prochain et 30 millions d'actions de l'imprimeur américain (qui valaient 354 millions \$US hier).

Donnelley dit être prête à réaliser la transaction qu'elle propose le plus rapidement possible. Elle assure que sa proposition ne nécessite aucune condition de finance-

ment et qu'elle n'est pas non plus conditionnelle à un vote d'actionnaires.

L'analyste Charles Stauzer, de CJS Securities, établi à White Plains, dans l'État de New York, a prédit que les créanciers étaient susceptibles d'accepter la proposition de Donnelley, puisque celle-ci comprend du numéraire, sans les risques associés aux plans de Quebecor World. M. Stauzer évalue que les synergies découlant de la transaction pourraient totaliser entre 150 et 300 millions \$US.

Quebecor, qui a radié sa participation dans Quebecor World, ne s'attend pas à toucher d'argent dans la foulée d'une éventuelle transaction avec Donnelley. En fait, rien n'est prévu pour les actionnaires de l'imprimeur québécois.

Quebecor World estime que, si tout se passe comme prévu, elle pourrait se libérer de la protection contre ses créanciers avec un bilan solide d'ici la mi-juillet. La semaine dernière, l'entreprise a estimé que sa valeur liquidative se situait entre 800 millions \$US et 1,4 milliard \$US.

La Presse canadienne

ISO 26 000

SUITE DE LA PAGE B 1

qu'elles servent de prétexte pour lever de nouvelles barrières commerciales. Des voix s'inquiètent aussi que l'ensemble de principes et de processus qui fait déjà plus d'une centaine de pages soit trop complexe pour les plus petites entreprises.

Entrepris en 2005, le projet devrait arriver à terme avant la fin de l'année prochaine, espère Jacques Blanchet. Le texte final ne présentera probablement pas de grande innovation dans son contenu, prévient-il. «Il s'agit essentiellement d'un assemblage de différentes normes internationales venant de l'Organisation internationale du travail, de l'ONU ou encore de l'Organisation mondiale de la santé.» Il ne visera pas non plus à mettre en place un processus formel d'évaluation au terme duquel on pourrait, par exemple, donner une note de passage ou d'échec à une entreprise ou à un gouvernement.

Il fournira quand même une première base commune de comparaison internationale. Il servira aussi de référence aux organisations qui désireront s'engager formellement sur la voie du développement durable,

même dans les pays où ces principes ne sont pas appliqués.

Cycle de vie

«On sent une demande sans cesse grandissante sur ces questions chez les consommateurs, et par le fait même chez les entreprises», note Catherine Benoit, l'une des chercheuses qui participeront à l'événement qui s'ouvrira aujourd'hui à Québec par un colloque de deux jours intitulé «Autour d'ISO 26000, la responsabilité sociétale des organisations», et qui se transformera ensuite en sessions de travail à huis clos jusqu'à jeudi.

La chercheuse de l'UQAM y dévoilera lundi, avec une vingtaine d'autres experts internationaux, le premier guide à l'intention de ceux qui voudraient procéder aux premières analyses sociales du cycle de vie des produits. Jusqu'à présent confinée aux enjeux environnementaux, l'analyse du cycle de vie cherche à suivre tout le parcours d'un bien, en commençant par l'extraction de la matière première et sa transformation à l'usine, mais aussi son transport, sa vente et sa disposition dans un dépot. Plutôt que de mesurer seulement son empreinte écologique,

on regarderait aussi cette fois-ci les salaires versés aux travailleurs, leur état de santé ou encore l'impact subi par les communautés locales.

De nombreuses difficultés doivent encore être surmontées pour procéder à de telles analyses dans un monde où les chaînes de production ne cessent de s'allonger et de se ramifier, dit Catherine Benoit. La première est tout bêtement de trouver des informations fiables sur tous ces intrants et extrants sociaux. Il faut souvent les dénicher dans d'immenses banques de données parfois poussiéreuses ou les faire jaillir du croisement de sources diverses. «Ça paraît impossible, mais on arrive à le faire.»

Le Québec est en train de se bâtir une belle réputation sur la scène internationale en matière de réflexion sur la responsabilité sociétale, observe Marie-Claude Drouin, responsable du développement des affaires au Bureau de normalisation du Québec. «Le fait que l'on soit l'un des trois États dans le monde à avoir une loi sur le développement durable y est sans doute pour quelque chose.»

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

190
GARAGES, PARKING
STATIONNEMENTS
Intérieurs et extérieurs disponibles
Proche station Bern UQAM
et Parc Lafontaine
Prix défiant toute concurrence!!
Contactez Roula 514 298-8004
ou 514 521-6661

275
LOCAUX À LOUER

QUARTIER VILLERAY
Entre 1000 et 2500 p.c. idéal pour
petit commerce, bureaux ou garde-
rie. Prix compétitif. 514 809-5167

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

542
MASSOTHÉRAPIE
SERVICE PERSONNEL
MAINS MAGIQUES. Meilleur
massage. 450 321-0084

570
TERRASSEMENT, PAYSAGISTES
COMPAGNIE DE PAVE UNI
Résidentiel. Service de qualité.
Pour info: 514 688-9586

**Pour publication
section décès**

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - HAUT DE DUPLIX
Superbe 5 1/2, 2 ch., 5 électros +
thermopompe, boiserie, beaucoup
de rangement, près métro. À voir!
Libre. 1 000\$. 514 678-9948.

AHUNTSIC - JEANNE-MANCE
3 1/2, métro, lav. séch., n-chauffé,
idéal pers. seule, pas animaux.
495\$. Août. 514 337-9902

AHUNTSIC - MÉTRO CRÉMAZIE
5 1/2, haut duplex, chauffé. Cachet.
N-lumens, personnes cimes.
900\$. Juillet. 514 489-0191.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

HEC Superbe 7 1/2 ensolleillé.
Garage 1er juillet. 1700\$/m. Chauffé,
eau chaude. 514 736-4992

MILE-END - Esplanade - Gr. 6 1/2
Lumineux, 2e, rénove. Électros
inclus. Ref. Juillet. 1550\$/m
514 969-6169 (10h à 19h)

NDG - Près métro Vendôme
Haut duplex 6 1/2 + buanderie.
Idéal pers. seule ou retraités.
Non-fum. Pas d'animaux. Juillet.
1000\$ 514 488-3087

NOUVEAU ROSEMONT 5 1/2
2 balc., mur briqué, 4 élec., 3 min.
métro, vue montagne, calme, idéal
pers. seule, n. ch., 810\$. 1^{er} juillet.
Benoit 514 284-5297

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU MÉTRO Place des Arts -
1 1/2 à 3 1/2 rénove, balcon,
Chauffé, eau chaude, frigo + poêle
incl. Buanderie. Poss. stat. int.
600\$ à 1000\$ 514 848-9544

Pr. métro Acadie vue Mont-Royal
50 m², cachet. Poêle au gaz, frigo,
650\$ chauffé, eau chaude.
Juillet. 514 835-7502
http://www.vimeo.com/2998682

ROSEMONT - Superbe 5 1/2 neuf
Moderne, style LOFT, haut de
gamme, 1 ch. double fermée,
bois franc. 1290 \$/m
514 272-0827 www.514demi.ca

ROSEMONT 8 1/2 - R. de c. + s. s.
Pl. 9, boiserie, 5 électros + +,
Cour paysager, 2 stat.
Juillet. 1800\$. 514 722-1984

VIEUX-MONTRÉAL - UNIQUE
Maison historique sur jardin.
2 logements semi-mobiliés
3 1/2 1250\$ - 4 1/2 1450\$
Poss. stationnement 514 282-1725

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

BORD LAC LOVERING MAGOG
Maison de luxe, 3 c.c., 3 1/2
Tranquille. 22 juin au 6 juillet
3400\$ 514 804-4165

CHARLEVOIX Les Eboulements
Vue sur le fleuve. Magnifiques
maisons tout équipées.
Spécial 750\$/sem. 418-635-2441

GASPÉSIE - Parc Florillon. Location
à la sem. Juin + 5 au 12 juillet
et 19 au 26 juillet. 514 325-3718.

176
CHALET À LOUER

A BREBEUF - LAURENTIDES
10 min. de St-Jovite, chalet lumi-
neux et coquet près magnifique
plage de sable sur la rivière Rouge
idéal pour vélo, kayak, canot.
4 c.c. + 1 lit queen, 3 lits doubles,
1 simple. Lave-vaiss., lav et séch.
A pied du village : magasin
d'alimentation, super bibliothèque.
Non fum. et pas d'animaux. Dépôt
ménage. Loc. saison ou année.
514 336-6453

ESTRIE (Près Magog)
Chalet rustique pour l'été.
Site enchanteur secteur Mt-Orford.
Bord eau, pédalo, canot et chaudière
moteur élec. Pas de moteurs
30 min. Magog et Sherbrooke.
60 min. Mt. 819 565-7195

**AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

**AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

**DISCRIMINATION
INTERDITE**

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et à
respecter le bail doit être traitée en
pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grossesse,
l'orientation sexuelle, l'état civil,
l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convictions
politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

OUTREMONT, Ave. Outremont
Magnifique 7 1/2, près métro.
3 ch., 5 électros. 1750\$/mois.
Libre 1^{er} juillet. 514 387-0832

OUTREMONT - CDN 6 1/2 haut du-
plex, pr métro, services, patio.
Gar. 1 460\$ chauffé. 514 737-6169

PLATEAU 3 1/2 RENOVÉ, b. franc,
2 balc., mur briqué, 4 élec., 3 min.
métro, vue montagne, calme, idéal
pers. seule, n. ch., 810\$. 1^{er} juillet.
Benoit 514 284-5297

**HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER**

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros/sem
xyzapi@yahoo.fr

L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la
Prévention contre la Cruauté envers les
Animaux (SPCA) recherche des familles
d'accueil pour héberger à court terme
chiens, chats, lapins et autres animaux
sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent
être placés pour l'adoption. Le service
de soins vétérinaires est disponible en

échange d'une contribution minime.
La nourriture et l'équipement peuvent
également être fournis. L'hébergement
peut durer quelques jours ou plusieurs
mois. Pour en savoir plus sur le programme
des familles d'accueil de la SPCA, visitez
www.spcamontreal.com ou téléphonez au
514.735.2711, poste 2237.

Alternatives

**CONSTRUIRE
ENSEMBLE
un monde
différent**

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca
514.982.6606

**AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

**AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

AVIS DE DÉCÈS

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

CULTURE

EN BREF

Nézet-Séguin royalement auréolé

Le jeune chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin a reçu hier à Londres, devant plus de 400 personnalités du milieu de la musique, le trophée décerné par la Société philharmonique royale du Royaume-Uni dans la catégorie Jeunes artistes. Principal chef invité de l'Orchestre philharmonique de Londres depuis l'automne dernier, Nézet-Séguin, remarqué pour son style, son originalité et sa maturité, est décrit comme «une des personnalités influentes de la vie musicale londonienne», précise la Société dans son communiqué. Les trophées de la Société philharmonique royale visent à récompenser les performances les plus éblouissantes de musique classique en concert au Royaume-Uni. — *Le Devoir*

Rattle à Berlin jusqu'en 2018

Le chef britannique Simon Rattle a déclaré lors d'une conférence de presse, hier à Berlin, qu'il signerait en septembre le contrat prolongeant jusqu'en 2018 son mandat à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin. L'orchestre s'était prononcé, en 2008, en faveur d'une telle prolongation. Les prochains mois seront également pour l'orchestre une période de discussions sur les subventions de la part du Sénat de Berlin, qui sont de l'ordre de 22 millions \$CAN annuellement. Les ressources propres (revenus et billetterie) représentent cependant 62 % du budget, une forme de record en Europe. Simon Rattle dirige le Philharmonique de Berlin depuis le retrait de Claudio Abbado en 2002. — *Le Devoir*

Les Vilains Petits Canards voyagent

Les spectacles de danse pour la jeunesse de la compagnie Cas public tournent depuis le 9 mai en Irlande et au Royaume-Uni. Jusqu'à la mi-juin, 24 représentations seront données de deux chorégraphes d'Hélène Blackburn, *Le Cabaret des vilains petits canards*, pour les petits de quatre ans et plus, et *Journal intime*, qui vise les ados. — *Le Devoir*

Le chanteur de Depeche Mode est hospitalisé à Athènes

Plusieurs spectacles sont annulés

Athènes — Le chanteur de Depeche Mode, Dave Gahan, a été hospitalisé mardi à Athènes, entraînant l'annulation du concert que devait donner le groupe britannique au nord de la capitale grecque. Les organisateurs et la direction de l'hôpital où il a été admis n'ont pas dit hier de quoi il souffrait. Gahan a fêté ses 47 ans le mois dernier. Entre 20 000 et 30 000 fans qui s'étaient présentés au concert de mardi soir ont été invités à conserver leur

billet au cas où le chanteur se sentirait assez bien pour reprogrammer le concert hier. Mais Didi Music, l'organisateur du concert, a annoncé dans la journée que l'état de santé du chanteur ne l'autorisait pas à monter sur scène. Le concert de Depeche Mode attendu ce soir à Istanbul a également été annulé, selon les organisateurs turcs. «En raison de circonstances qui échappent à notre contrôle, le concert de Depeche Mode n'aura

pas lieu le 14 mai», a fait savoir Purple Concerts dans un communiqué sur son site Web. Les organisateurs ne sont pas joignables dans l'immédiat, mais l'agence de presse turque Anatolie a déclaré que Gahan se rendrait aux États-Unis pour y être soigné et que les concerts programmés à Bucarest samedi et à Sofia lundi prochain pourraient également être annulés. L'agent du groupe à Londres n'a fourni aucune information

sur d'autres changements de programmation qui pourraient affecter la tournée de Depeche Mode. Après Sofia, la formation, qui a sorti 46 singles et une dizaine d'albums, doit se rendre à Belgrade mercredi prochain avant des concerts en Croatie et en Pologne. Les membres de Depeche Mode sont arrivés en Grèce après avoir joué dimanche à Tel-Aviv, en Israël.



GIL COHEN MAGEN REUTERS Dave Gahan

Associated Press

Pour ses 10 ans, Mutek se répand

Une centaine de performances, 150 artistes de dix pays, des installations extérieures, des photos dans le métro: pour son 10^e anniversaire, Mutek propose une édition renouvelée qui veut se répandre partout à Montréal. Du 27 au 31 mai, le festival Mutek présentera un panorama de la musique électronique et de la créativité numérique. Le festival inaugure cette année un tout nouveau volet, Inter_Sections, qui veut utiliser différents lieux publics comme espace de projection. Ainsi, de la tombée de la nuit à 2h30 du matin, le festival présentera différents projets artistiques projetés sur des espaces extérieurs, à la Tour des convoyeurs dans le Vieux-Port de Montréal, au 2-22 Sainte-Catherine Est, sur l'immeuble Cooper, boulevard Saint-Laurent, et sur un autre

immeuble au 4040 du boulevard Saint-Laurent. Mutek investit également l'esplanade de la Place des Arts pour la première fois avec l'installation Atom, 64 ballons motorisés et lumineux conçus par Robert Henke et Christopher Bauder. Pour sa part, la Cinquième salle de la Place des Arts accueillera l'installation électroacoustique *Beyond6281* du duo montréalais Artificiel. En ce qui concerne la programmation en salle, elle se tient à différents endroits, dont le Monument-National, la SAT et le Métropolis. La soirée de clôture, le 31 mai, présentera une sélection des meilleurs artistes canadiens du festival. Toute la programmation au www.mutek.org.

Le Devoir

Ma première PdA, finale interprètes L'année d'après

SYLVAIN CORMIER

C'était forcément l'année d'après. Eh! Ça ne peut pas être tous les ans l'année Sophie Beaudet. La vérité crue, infiniment cruelle pour les interprètes de cette année-ci, c'est qu'elle était encore là, la Sophie, interprète par excellence des 15 ans du concours, sa splendide voix résonnant dans nos oreilles, encore et toujours au centre de la scène de la Cinquième salle, chantant l'inchantable *Jéchoue* d'Alexandre Désilets, nous extirpant du corps la comparaison des comparaisons: enfin, une autre Monique Leyrac! La petite année écoulée n'a pas effacé ça.

Peine perdue pour les Rosy Lauren, Alexandra Joyal, Stéphanie Morel: cette finale interprètes de l'année d'après était hors de leur portée. Remarquez, peu importe l'année, on aurait constaté qu'elles n'étaient pas prêtes, pas à la hauteur. C'était l'évidence, les deux premières trouvaient difficilement la note, demeuraient autour des chansons au lieu d'entrer dedans, chantaient le plus souvent des airs qui les servaient mal, ou qu'elles ne savaient pas servir: ne se frotte pas à du Sylvie Paquette qui veut. La troisième, qui chantait juste et joyeusement, semblait ne pas savoir ce qu'elle chantait: *Les Yeux de Marie*, beauté d'Andrea Lindsay, perdait tout éclat.

Seule la lauréate 2009, Marie-Andrée Plouffe, s'est bien défendue. Ou plutôt, elle a fait dix fois mieux qu'en 2007. Car c'était pour elle, littéralement, l'année d'après l'année d'après. Finaliste déjà valable, on l'avait remarquée pour son interprétation sentie de la difficile *Fin de l'homme* de Daniel Bélanger: cette fois-ci, pas génée, sorte de Mama Cass du répertoire local, elle s'est attaquée à du Karkwa plus qu'ardu (*Le Compteur*), puis à la meilleure chanson du tout récent premier album de Marie-Pierre Arthur (*Le vent m'appelle par mon prénom*, signée Michel Rivard et Louis-Jean Cormier de Karkwa), et ainsi de suite. Se les appropriant toutes, intense et généreuse. Ce n'était pas Sophie Beaudet, tant s'en faut, mais c'était l'émergence d'une Marie-Andrée Plouffe qu'on n'oubliera pas, et c'était déjà beaucoup. Cette année, fût-ce l'année d'après, lui appartient corps et âme.

Le directeur général de la SACEF n'oubliera pas non plus les quinze ans de son tremplin chansonnier: c'est hier qu'on a rasé — sur scène! — le coco de François Guy, en soutien aux chauves involontaires du cancer. Un beau geste et un sacré happening, digne de l'ancien des Sinners.

Le Devoir

Fête nationale: les plaines d'Abraham s'animeront jusqu'à tard dans la nuit

Québec — Les plaines d'Abraham s'animeront dès 19h, le 23 juin, à Québec, alors que des spectacles tiendront en haleine les amoureux de musique jusqu'à très tard dans la nuit, pour souligner la 175^e édition de la Fête nationale du Québec. Le duo Alfa Rococo lancera le bal en début de soirée à 19h, avant le grand spectacle télévisé de 21h30. Télé-Québec assumera la diffusion de l'événement qui se déroulera sous la gouverne de Guillaume Lemay-Thivierge, qui revient à l'animation pour une deuxième année consécutive. Sur scène, les Daniel Bou-

cher, Louise Forestier et El Motor, Catherine Major, Yann Perreau, Alfa Rococo, Mara Tremblay, Annie Villeneuve se succéderont, de même que Richard Séguin, dont l'œuvre fera l'objet d'un numéro spécial. Sous le coup de minuit, Loca Locass prendra la relève pour offrir une Fête nationale au son du hip-hop, histoire de bien chauffer la foule avant l'arrivée du trio Omnikrom, gagnant du Félix «album de l'année hip-hop», au dernier gala de l'ADISQ. Le groupe, résolument hip, fait aussi dans l'électro et le pop. Et comme si ce n'était pas suffisant pour passer à travers

la nuit, à 3h du matin, le groupe El Motor reprendra la scène d'assaut avec des mélodies plutôt planantes et des guitares psychédélics. Il sera possible d'entendre le spectacle à la radio, sur les stations de Corus de Québec, de Hull, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Montréal. Des rediffusions seront présentées le 24 juin à 13h, à 19h et à minuit, le 27 juin à 13h sur Artv et dès le 25 juin sur le Web au www.tele-quebec.tv pour une période de sept jours.

La Presse canadienne

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Des sauteuses dans le placard	Un gars, une fille	Perdus / Jughead		Les galas du festival grand rire de Québec		Le Téléjournal		La zone		LE DINER DE CONS (1998) Thierry Lhermitte.
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Dépenses Xtrêmes	Par-dessus le marché	Dr House / Symptôme XXL		Destination Nord Ouest / La fin d'une époque		Le TVA 22 heures	22h45 Denis Lèvesque			23h45 LA VENGEANCE DES FANTÔMES (1982)
TQ	Kaboum!	Ramdam / Ça crachouille	Ramdam / Papa mia	Coueurs des bois	Une pilule, une p'tite granule		LES ENFANTS DE LA LIBERTÉ (2002) avec Everly Sampi, Tianna Sansbury.		22h45 Docs Monde / Le côté obscur de la Dame Blanche				23h45 La période de questions
TQS	Rire et délire	450, chemin du golf	Loft Story: La Revanche	Vart avec Albert	TENDRESSE MATERNELLE (2006) avec Matthew Harrison, Jim Thorburn, Chandra West.		110%				Loft Story: La Revanche		LES COMPLICES (2002) James King.
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes	Goûts	Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI
TV5	17h55 Champion	Journal FR	Goûts	Fourchette	Club social / Pierre Légaré		Envoyé spécial				TV5 le journal		Café littéraire
D	Compl. fou	Drôle-monde	Biographies / Winona Ryder	Les Procureurs	Les Parraïns canadiens		Histoires de crimes				Moments étonnants		Arnaqueurs
ME	BosseNoces	C'est la fête!	Idées-grandeur	Maître chez soi	Mariage rêve	Noces rock	S.O.S Santé		Décore ta vie	Idées-grandeur	Déco mesure	Maisons vertes	Cinéma
MP	Ram		Casse-Gueule	M. Net	Radar	TopRock	Mon char	Bum à faire			Ram		Top5M+
MX	Top5 Anglo	Top5 Franco	Cocktail pop		Génération 90 / 1998		Hollywood Inc.		Les tops et les flops		Star-O-Mètre	L'index québec	Cocktail pop
VRAK.TV	Changement	Ça plane	Cory-la place	Grenade?	Dans le trouble	Touche pas!	Degrassi		70	Degrassi	Frank vs Girard	Radio-Roscoe	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Naruto	Bakugan	Chaotic	Di-Gata	Classe Titans	Les Simpson	American Dad	Naruto	Punch	Les Simpson	American Dad	Punch
RDS	Sports 30 (D)		LNH Hockey Anaheim vs Detroit (D)		Champions		NCIS enquêtes / Tribus		LA VIE, L'AMOUR, LES VACHES (1991) avec Daniel Stern, Billy Crystal.				
HISTORIA	A vos marteaux		Passion maisons		Viens voir les comédiens		Tout sur moi	Grandes entrevues / Gad Elmaleh		Comme magie / Mange ta ville		Elles	
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Les Contes d'Avonlea		Veronica Mars		Etat de grâce	Recherches / Baby sitter		En quête de preuves		Compte à reb	
SERIES+	Bones / Gorgomon		Les experts / L'un pour l'autre		La porte des étoiles		La porte d'Atlantis / Harmonie	Le Diable et moi		Périm en haute mer		Comment...fait	
ZITEL	La porte des étoiles		Ça s'branche	Comment...fait	Capharnaüm	Les soirées des	Grands communicateurs	Au coeur du cinéma québécois		Information internationale		Portes	
C. SAVOIR	Sortez capitalisme		Les réussites du Québec		Virée en VR		Enfants à bord / Suivez le guide	Soleil tout inclus / Punta Cana		Hakuna Matata		Enfants à bord	
EVASION	Coups de coeur pour le Québec		Gilles Proulx	VoyageurFuté	Le Matois / L'Effet		L'ENCLOS (1961) avec Jean Negroni, Hans Christian Blech.		23h15 VORACE (1999) Guy Pearce.				
TFO	Cornemuse	PinkyDinky	Panorama		SUR LA PISTE DES MOHAWKS		avec Bette Midler, Helan Hunt.	LA GRAINE ET LE MULET (2007) avec Hafsa Herzi, Habib Boufarès.			23h35 CRUISING BAR 2		
Cinépop	17h40 BELLE ÉPOQUE #1 (1995)		André Dussollier.		Affaire marche / Iles et visages		Capitales du P. / Port Vila	Affaires classées		Découvra le monde		Sur Gironde	
Sécran	17h30 L'ÉCOSSAIS VOLANT		19h15 MERE SUR PRISE (2007)		Doc Zone		Doc Zone	CBC News: The National		The Hour / William P. Young		Fashion File	
Planète	17h00 L'affaire Outreau		Jacques Dufilho		CSI: Crime Scene / All In		Grey's Anatomy / Here's to Future Days / Now or Never			News	CTV News		0h05 Daily Sh.
CBC	News		Hour 22 Mins	JFL: Gags	Survivor: Tocantins		The Office	'Da KinkHair		Bones / The Man in the Cell		News	WWE Raw
CTV (Mont.)	News		Access H.	eTalk	The Agenda with Steve Paikin		The Children	Mirror		The Agenda with Steve Paikin		News	The Children
GBL	News	House & Home	E.T. Canada	Ent. Tonight	Ugly Betty / In the Stars / Adele		Grey's Anatomy / Here's to Future Days / Now or Never			Sex & City		23h35 News	0h05 Kimmel
TVO	Arthur	ArtAttack	Containers		Survivor: Tocantins		CSI: Crime Scene / All In			CSI: NY / Pay Up		23h35 David Letterman	
ABC	Access H.	World News	Fox 44 News	Deal/No Deal	Name Is Earl / Parks and Rec		The Office	30 Rock		Southland / Westside		News	23h35 Tonight Show J. Leno
CBS	News		Evening News	Ent. Tonight	Bones		Hell's Kitchen			FOX 44 News	TMZ	Family Guy	'70s Show
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Discovering Lake Champlain		PavingWayNatPark			Adventures		News	Charlie Rose
FOX	King of the Hill	The Simpsons	2 1/2 Men	2 1/2 Men	M.L. Journal	Scully World	Dancesport	Lost Royals				News	Charlie Rose
PBS (33)	News		Worldfocus	Feast-Making	CSI: Crime Scene / All In		Grey's Anatomy / Here's to Future Days / Now or Never			The First 48		News	CTV News
PBS (57)	News	Business	The NewsHour With Jim Lehrer		The First 48		The First 48 / Lester Street			HOME TEAM (1999) avec Derek Lebrero, Steve Guttenberg.		News	0h05 Daily Sh.
CTV (Com.)	News		Access H.	eTalk	Bathroom Divas		HOME TEAM (1999) avec Derek Lebrero, Steve Guttenberg.			The First 48		News	The First 48
A&E	Cold Case Files		CSI: Miami / Shock		MythBusters / Demolition Derby		Special			MythBusters / Motorcycle Flip		News	W.Trace
BRAVO	Street Legal / The Harley		Storytellers	Snapshots	Ancient Discoveries		Go Deep / Ice Wreck			NCIS / Leap of Faith		News	Anc. Discovery
DISCOVERY	How It's Made / How It's Made		Daily Planet		The Hour / Terry Gould		CBC News: The National			CBC News: The National		News	The National
HISTORY	Go Deep / Ice Wreck		NCIS / Leap of Faith		Love You	Love You	Trailer Park	Trailer Park		OCEAN'S ELEVEN (2001) avec Brad Pitt, Matt Damon, George Clooney.		Off the Record	Score Golf TV
NEWSWORLD	News	CBC: Business	Around-World	Politics									
SHOWCASE	Wife Swap		The Outer Limits										
TSN	Off the Record	SportsCentre	LNH Hockey Caroline vs Boston (D)										

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS REPORTAGES

Documentaire de la chaîne Arte sur une page sombre de l'histoire de la Croix-Rouge, alors que des victimes du nazisme attendaient son aide pendant la Seconde Guerre mondiale. *RDI, 20h*

DOCS MONDE

LE CÔTÉ OSCUR DE LA DAME BLANCHE Documentaire québécois sur l'*Esmeralda*, un magnifique voilier, navire-école de la marine chilienne, mais dont l'histoire est torturée puisqu'il a été utilisé comme centre de torture par Pinochet après 1973. *Télé-Québec, 22h45*

LE DINER DE CONS

Une adaptation qui sent beaucoup la pièce de théâtre, mais un duel tout à fait réjouissant entre le «con», Jacques Villeret, et l'«arrogant», Thierry Lhermitte. *Radio-Canada, 23h45*



→ UNE ÉMISSION QUI SUSCITE LA RÉFLEXION
Avec Hervé Kempf, auteur et journaliste français

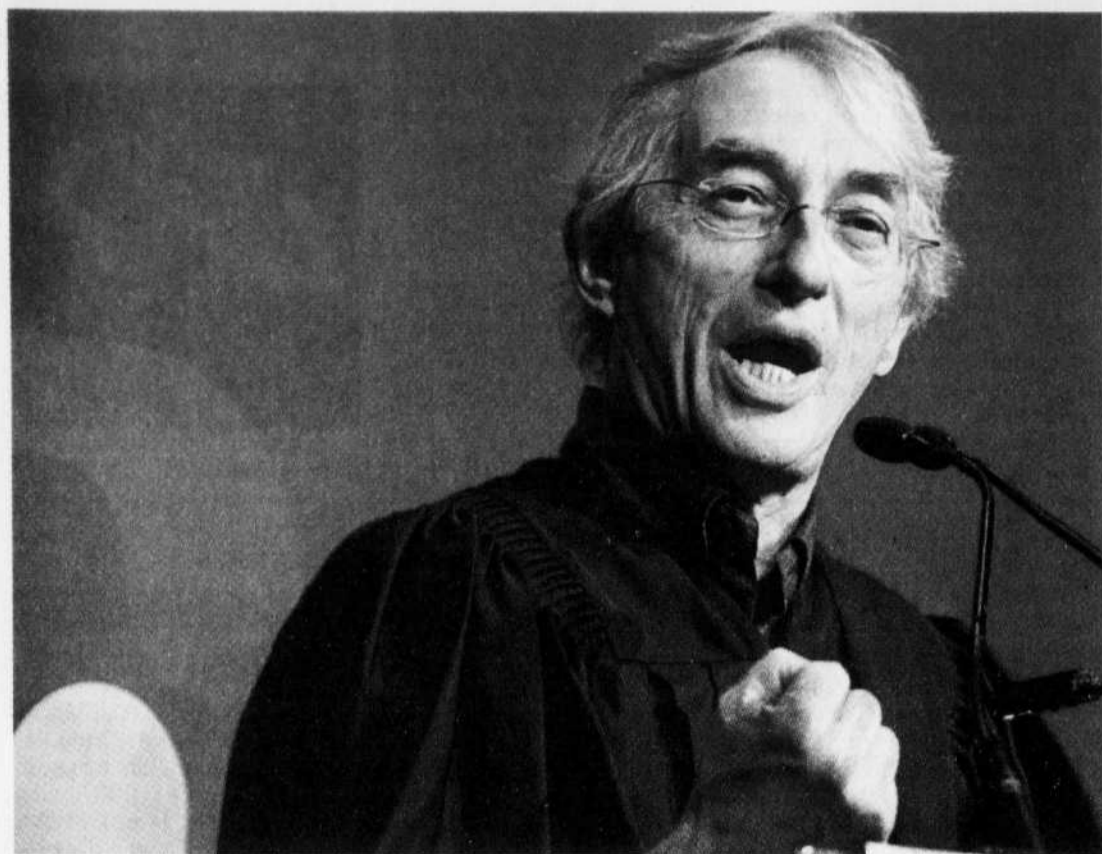
CE SOIR 18 H
Pour sauver la planète, sortez du capitalisme

EN COLLABORATION AVEC: Université du Québec en Outaouais

HORAIRE COMPLET: WWW.CANALSAVOIR.TV

canal SAVOIR
PARTENAIRE MÉDIA: LE DEVOIR

CULTURE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le poète, chanteur et cinéaste Richard Desjardins a profité d'une cérémonie au cours de laquelle l'UQAM lui a décerné le titre de docteur *honoris causa*, hier, pour déplorer de nouveau l'état des forêts québécoises.

Docteur Richard Desjardins, je présume

L'UQAM décerne un doctorat *honoris causa* au poète-chansonnier

Le réalisateur de *L'Erreur boréale* et du *Peuple invisible* est honoré pour sa lutte en faveur de l'écologie et de la justice sociale. Il en profite pour repasser un coup de varlope sur les compagnies forestières et minières.

STÉPHANE
BAILLARGEON

Il fallait Richard Desjardins pour réciter un poème en conclusion d'une cérémonie universitaire en son honneur. Il fallait bien ce poète-là pour la terminer en évoquant un exploitateur-gaspilleur comme ça :

« Je pille, je pille, je pille / Ben correct, ben correct / Tu pilles, tu pilles, tu pilles / Tu sais plus quoi faire avec. Le développement durable, c'est comme ma grosse bedaine / Pis je suis même plus capable de me voir le boutte de la graine. »

Les centaines de personnes rassemblées pour l'occasion ont ri et applaudi chaudement. L'UQAM lui remettait un doctorat *honoris causa* dans le cadre de la clôture du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement, qui se déroulait au Palais des congrès de Montréal cette semaine.

Richard Desjardins recevait son diplôme de la Faculté des sciences de l'éducation. L'établissement voulait ainsi souligner « l'apport exceptionnel d'un artiste engagé dans la lutte pour la justice sociale et sa contribution essentielle à l'avènement d'une éco-société ».

Plusieurs dignitaires ont assisté à la cérémonie, dont Gilles

Vigneault, également docteur honorifique de l'UQAM, et Robert Monderie, avec qui Richard Desjardins a coréalisé ses documentaires coup-de-poing: *Le Peuple invisible* (2007), *L'Erreur boréale* (1999) et *Comme des chiens en pagage* (1977), leur premier opus.

Sans fausse modestie, le chansonnier de l'Abitibi a rappelé que leur film dénonçait l'exploitation abusive de la forêt québécoise (*L'Erreur boréale*) n'était « peut-être pas étranger » à la décision de mettre en place en 2004 la commission d'étude qui a accouché du rapport Coulombe. Ce document recommandait d'exploiter les ressources de la forêt en fonction de ce qu'elle peut donner.

« Cinq ans plus tard, cette gestion éco-systémique a été réduite à quelques projets-pilotes ici et là sur le territoire, alors qu'ailleurs le pillage conventionnel se poursuit, a jugé le célèbre diplômé. Les arbres qui restent sont maintenant trop petits ou disséminés, ce qui a précipité l'industrie tout entière dans la zone de non-rentabilité qu'elle connaît actuellement. Semblerait-il qu'un nouveau régime forestier pointe à l'horizon. L'industrie pesera encore lourdement sur le crayon de sa rédaction. »

Au moins, l'Action boréale,

l'organisme mis en place avec l'aide de Richard Desjardins il y a une dizaine d'années, a contribué à faire passer les aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue de 0,5 % dans les années 1980 à 6 % du territoire aujourd'hui. « A nous maintenant de sortir l'industrie de la forêt et de faire de cette forêt autre chose qu'un réservoir de 2X4 et de pâte à papier », a lancé le docteur.

Par contre, l'Action, comme la population « et le gouvernement lui-même » a précisé M. Desjardins, se bute « à l'archaïque et extravagante Loi des mines, qui conserve sa prépondérance sur toute autre loi, même sociale ». Cette loi plénipotentiaire permet « d'exproprier n'importe quoi, n'importe où » au profit des exploitations minières qui reprennent à ciel ouvert, même en pleine ville.

« Un quartier complet est en train d'être démantelé à Malartic alors que le gouvernement n'a encore rien autorisé. Si le projet Osisko venait à être accepté, ce sont les villes et villages le long de la route 117 qui seraient exposés à cette exploitation minière. Si ce projet est du développement durable, comme on le prétend, pouvez-vous me dire ce qui ne l'est pas, à part la bombe atomique. »

Le poète à l'honneur a finalement ironisé sur le ministère du Développement durable du Québec. « Son budget est dérisoire et ses fonctionnaires n'ont même pas de gaz pour aller sur le terrain... »

Le Devoir

Le FIJM octroie ses prix annuels

Pour ses 30 ans, le festival annonce la création du prix Bruce Lundvall remis à une personnalité non musicienne qui a marqué le monde du jazz

Le Festival international de jazz de Montréal a dévoilé hier ses choix pour l'octroi de ses prix annuels, tout en annonçant la création d'un nouveau prix à l'occasion de son 30^e anniversaire, qui portera le nom de son premier lauréat.

Il s'agit du prix Bruce Lundvall, qui a vu le jour en 1925. Lundvall, qui a passé de nombreuses années chez Columbia dans les années 1960 et 1970, dirige les destinées de Blue Note depuis plus de 25 ans.

Le prestigieux prix Miles Davis, cette année, va au saxophoniste Ornette Coleman, un des pionniers du free jazz et explorateur de l'avant-garde qui en est à 50 ans de carrière et qui, bien qu'il s'approche de ses 80 ans, se produira au festival cet été. Ce

prix a été créé à l'occasion du 15^e anniversaire du festival montrealais dans le but de rendre hommage à un artiste de jazz de renommée internationale, à son œuvre ainsi qu'à sa contribution au renouvellement du genre.

L'auteur-compositeur-interprète Stevie Wonder, qui livrera un grand concert gratuit au festival, se verra décerner le prix Montreal Jazz Festival Spirit, qui souligne la qualité et l'innovation ainsi que l'influence d'un auteur-compositeur-interprète sur l'ensemble de la musique populaire internationale.

Le guitariste-chanteur John Pizzarelli, quant à lui, se voit octroyer le prix Ella Fitzgerald, lancé lorsque le festival a eu 20 ans, dans le but de récompenser une chanteuse ou un chanteur de jazz de la scène internationale qui se distingue par la portée, la flexibilité et l'originalité de l'improvisation et la qualité de son répertoire.

Quant au prix Oscar Peterson, créé lorsque le festival a eu 10 ans et attribué à un grand musicien de chez nous pour reconnaître sa contribution au jazz canadien et la qualité de son art,

il sera remis cette année à la chanteuse Susie Arioli. Celle-ci en sera à une onzième présence à l'événement montrealais.

Enfin, le prix Antonio Carlos Jobim ira à Toots & The Maytals. Ce prix, créé au 25^e anniversaire du festival, récompense un artiste qui s'est particulièrement démarqué dans le domaine de la musique du monde. Toots and the Maytals, formé de Frederick Nathaniel « Toots » Hibbert, Jerry Mathias et Raleigh Gordon, est considéré comme l'un des plus grands groupes vocaux de la Jamaïque.

La Presse canadienne

www.cinemaduparc.com
consultez notre site internet:
trois écrans pour mieux vous servir les meilleurs films aux meilleurs prix
CINÉMA DU PARC
3575 Du Parc 514-281-1900
STATIONNEMENT 3 HEURES: 25

Le jury du 62^e Festival de Cannes

Entre cœur et raison

ODILE TREMBLAY

Cannes — Dans son récent livre de mémoires *La vie passera comme un rêve*, commenté par tout le monde ici, le président du Festival de Cannes, Gilles Jacob, qui règne en maître depuis 1977, aborde les dessous de jurys successifs, avec détails sur les coulisses. Il y eut l'année de la présidence de Polanski, qui levait le nez sur tous les films, terrifiait ses jurés et ne supportait que *Barton Fink* des frères Coen. Assez pour lui accorder trois prix, dont bien sûr la Palme d'or, au grand dam des autres cinéastes de la course. Et puis l'année où Isabelle Adjani à la tête du jury dut se colleter avec Nanni Moretti, membre de sa troupe, qui lui imposa ses diktats en dédoublant la Palme: *Le Goût de la cerise* de Kiarostami et *L'Anguille* d'Imamura. Le poulain d'Adjani, Egoyan pour *The Sweet Hereafter*, dut repartir sans palme et il ne resta à l'actrice que ses beaux yeux bleus pour pleurer et sa bouche pulpeuse pour traiter Moretti de Machiavel.

Crocs-en-jambe féroces, coalitions et trahisons: le jury de la compétition cannoise serait, au dire de Gilles Jacob qui en connaît un bout sur la question, un vrai purgatoire, pour ne pas dire l'enfer sous les paillettes.

Mais hier, la présidente du jury 2009, Isabelle Huppert, rousse actrice indéchiffrable, ne semblait pas vouloir jouer les amazones harnachées pour la guerre. Entourée de son jury, elle a accueilli les journalistes avec des propos apaisants, parlant des âmes des cinéastes qui touchent les âmes des jurés, etc., tout en précisant qu'un film constitue à la fois un regard sur le monde et un modèle esthétique. À ses côtés: les cinéastes James Gray, Nuri Bilge Ceylan, Lee Chang-Dong, les actrices Asia Argento (également réalisatrice), Robin Wright Penn, Shu Qi, Sharmila Tagore, ainsi que le scénariste Hanif Kureishi. Les cinéastes de la compétition sont de grosses pointures cette année, les jurés s'en montrent conscients. Il est toujours plus excitant d'avoir un menu gastronomique à table. Reste à voir ce que les Tarantino, Loach, Almodóvar, Campion, Von Trier,

Resnais, Haneke et compagnie ont à leur servir.

En 62 ans de festival, Isabelle Huppert n'est que la quatrième femme à diriger cet auguste jury. Elle ne s'en formalise pas, apprécie la présence féminine à ses côtés — elles sont cinq femmes pour quatre hommes — mais ne croit pas trop à la sexualisation de la sensibilité. « Je me méfie des classifications en tous genres. Les cinéastes hommes peuvent exprimer leur côté féminin dans un film et vice-versa. »

Presque autant associée à Cannes que Gilles Jacob — c'est dire... —, Isabelle Huppert a remporté ici, toute jeune, le prix d'interprétation féminine pour son rôle de parricide dans *Violette Nozière* de Chabrol et, bien des décennies plus tard, rebote pour son incarnation d'une musicienne névrosée dans *La Pianiste* de Haneke. On l'a vue en maîtresse de cérémonie, jurée, elle a accompagné sur la Croisette une quinzaine de films. Ne manquait que la fonction de présidente du jury. Voici la chose faite.

À vue de nez, le grand cinéaste turc Nuri Bilge Ceylan (*Climats*, *Three Monkeys*) risque d'être un des meneurs, si schisme il y a dans ce jury. En tout cas, c'est lui hier qui tenait les propos les plus intelligents du groupe. Devant l'abondance de considérations émotives du type: « le meilleur film sera celui qui fera battre notre cœur le plus fort », il a opposé le langage de la raison. « La première impression que l'on a d'un film n'est pas toujours la meilleure. Le cerveau doit prendre ensuite le relais du cœur. »

Ceylan, pour qui la grande affaire est de scénariser et de réaliser ses films si maîtrisés, perçoit la fonction de juré comme un jeu. « Chaque jury rend une décision différente et vous devez l'accepter. Mais si je vois quelque chose qui vaut que je me batte, je me battrais. »

Et on a l'impression qu'il mordra s'il le faut, même Huppert, ajoutant un nouveau chapitre aux souvenirs croustillants de Gilles Jacob. Comme disait hier au jury le meneur du débat Henri Béhar en dispersant les journalistes: « On a été très polis avec vous. Vous serez peut-être reçus de façon plus houleuse au palmarès. » À suivre... le dernier jour.

Le Devoir



JEAN-PAUL PELLISSIER REUTERS

La présidente du jury 2009, Isabelle Huppert, robe Armani champagne, brodée de fleurs en organdi de soie et strass noir, et les huit jurés ont foulé le tapis rouge, hier à Cannes.

EN BREF

Un parc nommé Oscar-Peterson

La Ville de Montréal entend honorer la mémoire du jazzman Oscar Peterson en baptisant un parc à son nom. Le comité exécutif a entériné hier une résolution visant à changer le nom du parc Campbell-Centre, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour celui de parc Oscar-Peterson. Situé près de la station de métro Georges-Vanier, cet espace vert se trouve à proximité de la maison dans laquelle M. Peterson a grandi. Avant de procéder au changement de nom, la Ville a obtenu l'accord préalable de la Fondation Campbell. La Ville envisage aussi d'aménager une agora dans ce parc et de mettre en place un circuit commémoratif sur l'histoire du jazz à Montréal. À la suite du décès du musicien, en décembre

2007, un comité avait été mis sur pied pour suggérer des moyens de pérenniser le souvenir d'Oscar Peterson et sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la métropole. Le musicien et compositeur Oliver Jones ainsi que le vice-président du Festival international de jazz de Montréal faisaient partie de ce comité. — *Le Devoir*

Le prix Trudeau à Simon Harel

Simon Harel, professeur en études littéraires et culturelles de l'UQAM, est lauréat du prestigieux prix Trudeau 2009, qui est accompagné d'une bourse de 225 000 \$. Ce prix « récompense des lauréats qui se sont illustrés par leurs réalisations en recherche, leur créativité et leur engagement dans la vie publique », a fait savoir l'UQAM dans un com-

munié. M. Harel a notamment « ouvert et développé un domaine de recherche inexploré sur les écritures migrantes, particulièrement en contexte minoritaire ». Simon Harel est le seul lauréat québécois du prix 2009. — *Le Devoir*

Expo sur l'eau

La Fondation One Drop/Goutte de vie a présenté en première mondiale son exposition interactive sur l'importance de l'eau qui se tiendra jusqu'au 7 septembre au Centre des sciences de Montréal. Guy Laliberté, le fondateur du Cirque du Soleil et de la Fondation One Drop/Goutte de vie, est derrière ce projet intitulé *Aqua, un voyage au cœur de l'eau*, qu'il a conçu avec des gens de son équipe afin de sensibiliser la population à l'urgence et à la nécessité d'utiliser l'eau de manière responsable. — *La Presse canadienne*

quatuor molinari

Paysages sonores

Robert Lemay
Structure / paysage... (création)

Brian Cherney
Quatuor n° 6 (création)

Alexandre Zemlinsky
Quatuor n° 4 Op. 25

Jeudi 14 mai 2009
20 heures

Billets à l'entrée 25 \$
(20 \$ aînés, 10 \$ étudiants)

Chapelle historique du Bon Pasteur
100, rue Sherbrooke Est, Montréal

Informations : 514-527-5515
www.quatuormolinari.qc.ca

Alfred Dallaire MEMORIA LE DEVOIR